

LITTÉRATURE ET NUMÉRIQUE : RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

Guilioh Merlain VOKENG NGNINTEDEM

Université de Maroua - Cameroun

gvokeng@yahoo.fr

Résumé : Le numérique entre aujourd'hui de plus en plus dans la praxis de la littérature. De ce point de vue, la littérature et le numérique entretiennent désormais des relations très étroites. La littérature côtoie le numérique au quotidien à telle enseigne qu'on pourrait parler de la cyberlittérature ou encore de la *digital literature* qui fait naître une culture numérique. La littérature et le numérique sont dès lors complémentaires. Ainsi, avec la littérature numérique, on ne saurait parler d'une rupture ou d'une continuité entre la littérature et le numérique mais plutôt d'une complémentarité ou alors d'un changement de support qui met en œuvre les spécificités du médium pour de nouvelles ouvertures artistiques.

Mots-clés : E-livre, Informatique, Littérature, Numérique, TIC

Abstract: Today, digital is slipping into the praxis of literature. From this point of view, literature and digital now have very close relations. Literature rubs shoulders with everyday digital technology to the point where we could talk about cyberliterature or digital literature, which gives birth to a digital culture. Literature and digital are therefore complementary. Thus, with digital literature, one cannot speak of a break or continuity between literature and digital but rather of a complementarity or a change of medium that implements the specificities of the medium for new artistic openings.

Keywords: E-book, Computer science, Literature, Digital, ICT

Introduction

De tous les arts, la littérature est curieusement celui qui a rencontré l'informatique le plus tôt, bien que cette rencontre soit restée longtemps secrète. Le numérique fait partie du quotidien de la littérature tant du côté des écrivains que du côté des consommateurs. On peut parler, dans cette optique, d'usages au quotidien et au-delà de culture numérique. Ainsi, le numérique côtoie considérablement la pratique de la littérature, et produit à cet effet de multiples phénomènes nouveaux tels que l'utilisation d'outils informatiques et audiovisuels pour la diffusion et la consommation massive des contenus des livres. Cela débouche sur une (ré)industrialisation du secteur du livre et crée des connections étroites et raisonnées entre la littérature et le numérique. Dans ce sens, Jean Clément affirme que

Les rapports qu'entretient la littérature avec l'univers du numérique sont complexes et l'enjeu de ce croisement va bien au-delà des problèmes posés par la simple transposition d'un support à l'autre. Ramener cet enjeu à des questions d'ergonomie de lecture, de droits d'auteur ou encore de viabilité

économique serait méconnaître la nature particulière de la littérature et de son rapport aux supports matériels de son inscription et de sa circulation. Il ne semble pas que tous ceux qui œuvrent dans le champ littéraire (auteurs, éditeurs, diffuseurs, critiques, lecteurs, institutions diverses) aient pris la mesure des problèmes épistémologiques qui se posent à la littérature lorsque celle-ci se risque à quitter le support du livre qui a été pendant si longtemps le sien. Il est vrai que nous ne sommes qu'au début de cette transition et que la littérature dite numérique n'est le plus souvent qu'une littérature numérisée, simple recyclage sur un nouveau support de textes appartenant aux fonds éditoriaux classiques. Il est significatif à cet égard que les premiers prix de littérature électronique décernés à la foire de Francfort en l'an 2000 aient couronné des ouvrages d'abord publiés sous la forme d'un livre avant d'être édités sur un support électronique.

Clément (2001a, p.124)

De ce point de vue, la littérature dite numérique ou encore appelée « littérature de l'écran » n'est possible que parce qu'elle utilise l'outil informatique comme moyen de transmission, de diffusion voire de consommation. C'est aussi ce matériel informatique qui fait sa particularité et sa spécificité. Ainsi, elle pourrait intégrer les médiacultures c'est-à-dire des « ressources culturelles importantes dans le processus d'acculturation qui sont typiques des sociétés transnationales de la seconde modernité » (Collet et Wilhelm, 2015 :32). Depuis plus de trente-cinq ans, une production d'œuvres à lire sur écran inclut les médias textuels, sonores et visuels dans un espace-temps dont la maîtrise est parfois laissée au lecteur. La littérature numérique a amplement choqué l'opinion publique et a fait naître crainte, rejet et incompréhension, réactions qu'on peut encore rencontrer aujourd'hui. Née dans le sillage de la cybernétique (Norbert Wiener, 1948), elle a produit des préjugés issus, pour certains, de l'imaginaire techno-futuriste pessimiste que la science-fiction a forgé et, pour d'autres, à une interprétation protectrice donnée aux modifications profondes qu'elle apporte à l'écriture, à la lecture et au texte. C'est dans cette mouvance que Pierre-Olivier Fineltin dans son « manifeste de la webature » diffusé sur e-critures.org affirme :

Oui, il existe une forme d'œuvre textuelle de fiction propre au Web. Oui, cette forme possède une structure différente du roman en livre. Oui, cette forme est vécue différemment par le lecteur. Oui, l'élément fondamental est le lien hypertexte. J'appelle cette forme webature. Il s'agit d'un texte de fiction utilisant une structure en liens hypertexte. [...]

Fineltin (2001, p.6)

On le sait, la littérature numérique voit le jour en 1952. Toutefois, elle n'utilise pas l'informatique jusqu'en 1953, année où Boris Vian¹ crée le mythe du « robot-poète » qui est un robot en mesure de concevoir de la poésie. Cette figure hante pendant longtemps l'imaginaire collectif et symbolise une méfiance extrême à l'égard de la littérature numérique. Le questionnement directeur de la présente étude est le suivant : En quoi la littérature et le numérique entretiennent-ils des relations exclusives ? La littérature et le

numérique sont-ils complémentaires ? L'avènement du livre électronique est-il une simple transition ? Comment la technologie modifie l'écriture ? Dès lors, nous montrerons dans le cadre de cette réflexion que la littérature et le numérique se côtoient désormais au quotidien pour la fabrication d'une écriture électronique qui a ses propres modes d'expression et techniques bien différents des règles éditoriales prescrites par le livre papier. Nous verrons aussi que la littérature informatique a son style de communication et de consommation qui font que la littérature et le numérique soient complémentaires afin que l'informatique et l'électronique offrent aux auteurs de nouveaux lecteurs dont les goûts sont véritablement tournés vers ce qu'on pourrait appeler la réception numérique des textes.

1. « Littérature et numérique : quand l'écrit invente son avenir »

De plus en plus, des auteurs et des éditeurs s'adaptent à cette nouvelle technologie qui a jeté l'encre et le papier. C'est dans cette logique qu'on peut comprendre l'écrivain François Bon lorsqu'il souligne dans son essai intitulé *Après le livre* que « [...] l'écriture a toujours été une technologie ! On a simplement changé d'appareil ». La littérature numérique, parfois dénommée cyber littérature ou par le terme anglais *digital literature*, est apparu en même temps que l'informatique. Elle s'enracine dans des problématiques scientifiques d'exploration de possibilités nouvelles et des questions littéraires issues des avant-gardes poétiques du XX^{ème} siècle ou des écritures plus traditionnelles. Depuis l'existence de l'informatique et du web, des ressources, des applications et des enregistrements des livres existent. La littérature numérique transforme les progrès technologiques et se nourrit des ressources numériques, tapuscrits et livres en ligne. Grâce au web, elle développe de nouvelles configurations d'écriture. La littérature par le numérique fait donc naître une nouvelle industrialisation de la production qui

se reflète [...] dans le modèle économique qui passe du tout gratuit vers un modèle rappelant le freemium, caractéristique de l'économie numérique [...]. Les approches de l'industrie culturelle [...] et spécifiquement de l'industrie éducative [...] permettent de questionner ces modèles [...] de production

Wilhelm (2015, p.34)

Elle développe aussi des modalités de lecture numérique qui enrichissent les modalités traditionnelles de l'écriture du livre imprimé, ou parfois s'y opposent. Parlant par exemple de l'apport du numérique à la littérature dans le contexte africain, Romuald Blaise Fonkoua affirme concis et péremptoire :

[...] L'un des problèmes que connaît l'Afrique noire c'est l'absence de bibliothèque. On ne peut pas avoir à côté de grandes universités des bibliothèques indigentes ! Certes ça coûte cher une bibliothèque, notamment au niveau des acquisitions, de la formation du personnel ; mais en même temps, et sauf d'avoir décidé de renoncer à la formation de l'intelligence, je ne vois aucune explication. Ceci étant dit, je pense qu'on peut en sortir par un excès de pratiques numériques. J'ai coutume de dire

que l’Afrique a une chance inouïe : c’est celle de passer du néant au plus en termes technologique [Sic]. La technologie va nous permettre de faire l’économie de toutes les étapes qui permettent d’évoluer vers le numérique performant.

Romuald Blaise Fonkoua (2017, p.10)

Le numérique crée donc une histoire « littéraire » en marche, une liberté nouvelle, un autre rapport au monde, un « nouveau territoire de créativité » comme le dirait l’écrivaine et journaliste Laure Adler. Le numérique est alors au service du marketing et de l’autonomie afin d’atteindre un idéal d’efficacité. C’est dans ces conditions qu’on peut comprendre Ellul lorsqu’il affirme que « la préoccupation de l’immense majorité des hommes de notre temps [est] de rechercher en toutes choses la méthode la plus efficace » (Ellul cité par Collet et Wilhelm, 2015, p.11). À la sortie de son livre *Le Banquet des affamés*, Didier Daeninckx estime que l’un des atouts de la littérature numérique est le gain de temps. De ce point de vue, il déclare fort pertinemment que « quatre-vingts pour cent de mes sources viennent de la bibliothèque numérique Gallica. En trois mois, j’ai accompli un travail qui aurait dû me prendre plusieurs années. C’est un raccourcissement exceptionnel du temps, et tout arrive là, chez soi, sur l’ordinateur ». En sus, au-delà du caractère désormais simplifié des recherches grâce au numérique, on peut confirmer avec Paul Fournel² qu’il permet aussi de « redonner vie à des formes dont le papier ne veut pas ou ne veut plus, et que les éditeurs boudent ». Paul Fournel est l’auteur du roman intitulé *La Liseuse* qui décrit la vie d’un éditeur « à l’ancienne » ayant passé sa vie « dans un silence de vieux papier ». Paul Fournel en fait décrit la révolution initiée par les nouvelles technologies en matière de lecture, et donc d’édition. De ce point de vue, on comprend aisément qu’il n’y a point de méfiance envers la création numérique. D’ailleurs, à en croire Paul Fournel :

Le livre électronique peut donner une chance à la nouvelle, à la poésie. Si tous les matins, on peut recevoir par abonnement un bon poème sur son iPhone, qui dit qu’on ne prendra pas l’habitude de le lire dans un métro ? Idem pour les nouvelles, qui trouveraient bien leur place dans un abonnement quotidien.

Paul Fournel cité par Ferniot et Landrot (2012, p.3)

Ainsi, l’informatique devient un dispositif. Michel Foucault définit un dispositif comme :

[...] un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales et philanthropiques.

Foucault (1994, p.30)

Nous pouvons actualiser cette liste en rajoutant les appareils électroniques et les sites web. En littérature numérique, le dispositif³ informatique ne se limite pas à pouvoir simuler des appareils d’enregistrement (tels que : machine à

écrire, caméra, appareil photo...) ou des appareils de restitution (livre, projecteur, radio...), ni même un médium traditionnel comme la télévision ou la radio. Il offre des possibilités nouvelles. C'est pourquoi nous considérons que le dispositif informatique constitue davantage un médium qu'un appareil. Il est tout à la fois seul médium du média numérique travaillé par le programme, mais également support du résultat multimédia produit par le programme à destination du lecteur, milieu dans lequel s'effectue l'écriture, et siège de processus physiques comme l'exécution du programme ou la transmission des informations entre machines ou entre programmes. Il s'agit donc d'un médium complexe. Dans ces conditions, Jean Clément pense :

La littérature a toujours été dépendante de ses supports et de ses moyens de production. La pierre gravée, le volumen, le codex, le livre imprimé, la machine à écrire, le traitement de texte ont tour à tour suscité des modes de lecture et d'écriture différents. Avec l'informatique s'ouvre un nouvel espace d'inscription dont les modalités sont infiniment plus riches et plus diverses que celles offertes par les supports précédents. Cette richesse et cette diversité tiennent essentiellement à trois caractéristiques du texte numérique que nous distinguerons désormais du texte numérisé, simple reproduction d'un texte destiné d'abord à une lecture sur papier. La première est son mode d'affichage.

Clément (2001a, p.129)

On l'aura constaté, contrairement à la version papier qui bloque le texte dans une forme définitive, l'écran de l'ordinateur accueille des mises en page et des options typographiques transformables. Ceci donne aux auteurs voire aux lecteurs une partie des privilèges des éditeurs en ce qui concerne la disposition matérielle du texte. Dans cette logique, le texte, grâce à des programmes informatiques, n'est plus seulement mis en scène mais il est généré par la machine. L'écrivain se fait alors ingénieur du texte. Dans ce cas, le lecteur a la possibilité d'intervenir dans le processus même de l'écriture par des options qui agiront sur les textes qui lui sont donnés à lire.

2. Le numérique, le e-book ou la fin de la bibliothèque

Une œuvre littéraire numérique constitue un dispositif de communication entre l'auteur et le lecteur. Deux grands ensembles permettent de classer les œuvres. Le premier comprend celles qui mettent en relief la lecture du texte à l'écran, le second met l'accent sur le rôle de l'ensemble du dispositif communicationnel. Le dispositif de l'œuvre comprend l'ensemble des composants matériels et logiciels qui interviennent dans la communication que l'œuvre instaure entre l'auteur et le lecteur ainsi que les acteurs qui y participent. Les acteurs (lecteur et auteur) n'y sont pas considérés comme des machines mais comme des sujets agissants de manière réfléchie et autonome.

La littérature numérique est un champ littéraire repéré à partir d'un terme relatif à la technique utilisée comme c'est souvent le cas dans les dénominations artistiques (peinture, photographie...). « Les débats qui opposent de façon binaire un équilibre à un autre équilibre sont vite stériles :

c'est le déplacement qu'il faut examiner ». Fort de ce credo très mobile, François Bon explore les changements qui touchent actuellement l'écrit. Il le fait en tant que praticien de la littérature, sur un mode personnel qui tranche avec les synthèses publiées sur le sujet. Évoluant de l'imprimé vers le numérique, le livre est entraîné à pa(ge)s grandissant(e)s vers sa propre dématérialisation. Pionnier en matière de nouvelles technologies, l'auteur de *Sortie d'usine* et de *Paysage fer* le sait mieux que quiconque : « *Le contemporain s'écrit numérique* », peut-on lire noir sur blanc dès la page d'accueil de la coopérative d'édition numérique⁴ qu'il a fondée. Et pourtant, jamais la matérialité de l'objet-livre ne se sera plus fait sentir que dans cet essai si dense, composé de fragments, d'incises - qui fut d'abord publié en ligne... De l'épaisseur des volumes à leur odeur, en passant par leur emplacement sur les rayonnages d'une bibliothèque, émane une même gestuelle : « *Le livre imprimé appelle une manipulation qui le constitue comme mémoire* ». Mais le propre de cette mémoire est de n'être jamais figée, jamais unique. Le livre existe toujours au contact d'autres livres. Le livre, en un sens, c'est toujours le Tiers Livre, nom du site personnel de l'auteur inspiré par Rabelais. De même, l'art du griffonnage et le goût des petits carnets continueront à trouver leur place « entre nos téléphones à tout faire, nos tablettes, et le bureau bien rangé de l'ordinateur ». Contre les prophètes de malheur, *Après le livre* préfère tricoter des fils heureusement plus colorés : ceux que tresse justement la pluralité de nos usages. La numérisation des textes a pour conséquence leur « déterritorialisation » et leur dématérialisation. Pour Jean Clément,

Ce mouvement, déjà amorcé sur les premiers supports magnétiques, s'est accéléré avec la popularisation du réseau Internet. Désormais les textes ne sont plus seulement dans les livres et dans les bibliothèques, ni sur un disque dur ou un cédérom, ils circulent sur les réseaux, ils sont devenus « nomades ». À la différence des livres toujours soumis à des contingences matérielles incontournables de diffusion et de communication, les textes numériques s'affranchissent des distances et des dispositifs lourds de la chaîne éditoriale. Un roman de huit cents pages se duplique en quelques secondes et s'expédie à l'autre bout du monde en quelques minutes. Pour lire un texte, il n'est plus besoin d'en passer par les médiateurs habituels du livre. Sur Internet, des auteurs, comme Stephen King diffusent eux-mêmes leurs œuvres. Des associations comme Gutenberg aux États-Unis ou l'ABU (Association de Bibliophiles Universels) en France mettent à contribution les internautes pour constituer des fonds textuels en libre accès. Des sites de référence comme Athena dressent des catalogues interactifs des textes disponibles à travers le monde. Des libraires font de la vente en ligne et des éditeurs expédient à leurs clients des ouvrages numériques.

Clément (2001a, p.115)

On le sait, l'association Gutenberg⁵ aux États-Unis a pour but de numériser des livres. Un livre numérique⁶ aussi appelé e-livre conçoit et met en place un livre publié, diffusé et même consommé en version électronique ou soft. Il peut être téléchargé et sauvegardé pour être lu sur écran à travers un outil informatique ou des nouvelles technologies de l'information et de la

communication. Il est aussi disponible sur un dispositif de lecture audiovisuel. C'est précisément dans cette mouvance que Jean Clément estime :

Récemment arrivé sur le marché, le livre électronique, que les anglo-saxons appellent e-book, semble promis à un bel avenir si on en juge par le nombre d'opérateurs engagés dans sa promotion. Concepteurs, fabricants, éditeurs, opérateurs sur Internet, tous sont à la recherche de la formule magique qui permettra de concilier les habitudes culturelles de l'édition traditionnelle et le potentiel du livre électronique.

Clément (2001a, p.120)

Le livre électronique met ainsi en place de nouveaux lieux de savoirs numériques. À partir de la fin du XX^e siècle, nous vivons dans une société marquée par le numérique. On comprend pourquoi Le Deuff explique le besoin d'une « formation aux cultures numériques » (Le Deuff, 2012, p.25). C'est aussi dans cette logique que nous pouvons être d'accord avec Isabelle Compiègne lorsqu'elle stipule que « l'accès à tout pour tous a progressivement quitté son statut de projet idéaliste, conjointement à l'invention d'Internet, et s'est imposé comme un des paradigmes de la société numérique » (cité par Pérès-Labaurdette Lembé, 2015, p.44). En effet, le numérique est une nouvelle porte ouverte à de diverses formes d'apprentissages formels et informels. Une importante quantité de matériels informatiques, de sites web, de réseaux sociaux ont ainsi été mis sur pied. Dans leur article intitulé « Une typologie des typologies des applications des TIC en éducation », Basques et Lundgren-Cayrol soulignent l'importance de ces nouvelles technologies. Ils affirment d'ailleurs que

Lorsqu'elles sont combinées ou interconnectées, [elles] permettent de rechercher, de stocker, traiter et de transmettre des informations, sous forme de données de divers types (textes, son, image, etc.) et permettent l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines.

Basques et Lundgren-Cayrol (2002, p.10)

Grâce à ces technologies, le livre électronique ou e-book offre quatre avantages majeurs notamment la manœuvrabilité, l'accessibilité, le coût amoindri et l'autonomie et l'autogestion du dispositif de lecture. De tout ce qui précède, nous pouvons être du même avis avec Jean Clément qui laisse entendre que

Parallèlement à cette mutation qu'il provoque dans le commerce des livres, le livre électronique pourrait être à l'origine d'un nouveau rapport au texte. Sans être aussi puissant que les machines de bureau, le livre électronique offre quelques-unes des fonctionnalités des bases de données textuelles. Livré avec un stylet et munis d'une interface interactive, il permet au lecteur ordinaire de pratiquer sans difficulté une lecture dite « savante » réservée jusqu'à présent aux spécialistes. Les fonctions de recherche d'occurrences de chaînes de caractères et d'activation de liens hypertextuels sont simplifiées, tandis que les possibilités d'annotation dynamique (soulignement, pose de signets et de post-it, annotations dans

les marges, constitution de corpus, etc.) favorisent une lecture active dans laquelle le lecteur est prêt à tout moment à passer à l'écriture.

Clément (2001a, p.130)

Toutefois, le livre numérique présente quelques risques. Richard Stallman, un militant du logiciel libre américain, a mis en garde contre plusieurs menaces, notamment : Étant donné qu'on doit s'identifier pour payer en ligne ou télécharger un livre sur un site commercial ou une bibliothèque numérique, les « autorités » peuvent avoir accès à votre liste de lecture ; Il y a plusieurs précédents d'effacement à distance d'ouvrages par au moins un distributeur sur des appareils de personnes les ayant téléchargés même si elles les avaient payés. De nos jours, la littérature est en péril et elle conçoit et voit la venue du numérique d'abord et avant toute chose comme un danger et un écueil. La numérisation ou si l'on veut l'informatisation de la « fortune littéraire » qui est appelée à se poursuivre est loin d'être une simple entreprise de conservation des textes. Elle fait naître de nouveaux modes de lecture qui valorisent des lectures extensives au détriment de la lecture intensive. De nouvelles pratiques apparaissent, de nouvelles habitudes naissent. Avec le numérique, la littérature imprimée respire son tombeau et sa perte définitive est à craindre. Ainsi, associer littérature et numérique revient à rapprocher deux termes dont la complexité est de même niveau. Littérature et numérique sont donc en train d'entrer réellement en collision et/ou en symbiose.

Conclusion

Il est plausible de rappeler qu'il n'y a pas séparation brutale entre une œuvre littéraire numérique et les œuvres non numériques mais une continuité qui a établi, progressivement, un lent déplacement de la question littéraire. Dès lors, nous convenons avec Antonio Casilli qu'

il est désormais impossible d'affirmer que les seules vraies communautés sont basées sur un lieu qu'on partage. Les rencontres en face-à-face ne sont plus la modalité exclusive d'interaction. Le contexte sociétal contemporain s'est enrichi de nouvelles manières de « se sentir en communauté » et, par cela, de « faire de la communauté ». Il faut bien souligner ce dernier point : les pratiques communautaires en ligne s'ajoutent à celles qui préexistent et ne se substituent pas à elle [sic]

Antonio Casilli cité par Pérès-Labourdette Lembé (2015, p.44)

En effet, depuis le début du XX^{ème} siècle, les diverses avant-gardes ont fait quitter le texte de la page imprimée en l'insérant dans des tableaux et des objets. Elles ont aussi transformé de manière manifeste les relations auteur/texte/lecteur, par exemple à travers le *happening*, et se sont penchés sur la production de sens elle-même, en travaillant la relation des lettres entre elles, des mots entre eux et, plus généralement, la relation entre le mot et d'autres systèmes de signes. C'est pourquoi Philippe Castellin, l'éditeur d'une des revues les plus importantes en littérature numérique, estime que la littérature numérique serait un « achèvement » des formes travaillées par ces avant-

gardes. L'idée d'achèvement suppose une amélioration et une limite inaccessible. Or les propositions des avant-gardes sont précisément achevées et aucune question littéraire ne saurait rencontrer de limite infranchissable. Par ailleurs, une telle conception ne saurait prendre en considération la spécificité du médium car elle considère implicitement que le médium informatique se réduit à un changement de support. Aussi vaut-il mieux considérer que la littérature numérique réalise à la fois une continuité avec les mouvements antérieurs et un déplacement qui met en œuvre les spécificités du médium pour de nouvelles propositions artistiques qui relativisent le concept de texte.

Références bibliographiques

- AGAMBEN G. 2007. *Qu'est ce que le dispositif?* Paris : Payot/Rivages poche.
- BASQUES, J. et Lundgren-Cayrol, K. 2002. « Une typologie des typologies des applications des TIC en éducation ». In *Sciences et techniques éducatives*, n°9, p.263-298.
- BERNARD M. 1999. *Introduction aux études littéraires assistées par ordinateur*. Paris: PUF.
- CLEMENT J. 2011. « Hypertextes et mondes fictionnels ou l'avenir de la narration dans le cyberspace ». In Noël Nel (dir.). *Les enjeux du virtuel*. Paris : L'Harmattan.
- CLEMENT J. 2001 a. « La littérature au risque du numérique ». In Leleu-Merviel, Sylvie (dir.) *Document numérique*, Vol. 5, 1-2 (2001), « Nouvelles écritures », Paris : Hermès Sciences Publications, pp.113-134.
- CLEMENT J. 2001 b. « L'écriture électronique: comment la technologie modifie l'écriture ». In *Du livre papier au livre électronique, Ve forum des Bibliothèques de Seine-et-Marne*. Conseil Général de Seine-et-Marne.
- CLEMENT, J. 2001 c. « L'adieu à Gutenberg ». In Crinon J. et Gautelier C. (dir.). *Apprendre avec le multimédia et Internet*. Retz.
- CLEMENT J. 1994. « Hypertexte et édition critique: l'exemple des romans de Céline ». In *Texte*, n°13/14 (1993). Toronto.
- FERNIOT C. et LANDROT, M. « Littérature et numérique: quand l'écrit invente son avenir ». In *Télérama*. N°3256. Du 09 au 15 juin 2012. Disponible sur <http://www.telerama.fr/livre/litterature-et-numerique-quand-l-ecrit-s-invente-un-avenir>, 82561.php, consulté le 20 février 2020.
- FINELTIN P.-O. 2001. « Manifeste de la webature ». e-écriture.org.
- FONKOUA R. B. 2017. « Il existe plusieurs littératures africaines ». In *Mosaïques* « L'Afrique : le temps de la pensée » - Hors Série n°9. p.10-11.
- FOURNEL P. 2012. *La liseuse*. Paris : P.O.L.
- FOUCAULT M. 1994. *Dits et écrits*. Paris: Gallimard.
- LE DEUFF O. 2012. *La formation aux cultures numériques*. Limoges : FYP.
- PÉRÈS-LABAURDETTE LEMBE V. 2015. « L'école sous l'influence du numérique: quelques enjeux et perspectives pédago-techniques ». In Collet Laurent et Wilhelm Carsten (Dirs.). *Numérique, Education et apprentissage. Enjeux communicationnels*. Paris : L'Harmattan, p.43-52.

- VUILLEMIN A., Lenoble, M. 1999. « Lecture : de la lecture assistée par ordinateur à la lecture interactive ». In *Littérature Informatique*, Limoges : Presses Universitaires de Limoges.
- VUILLEMIN A. 1993. *Littérature et informatique, la littérature générée par ordinateur*. Artois : Artois Presses Université.
- WILHELM C. 2015. « MOOC et SIC - une relation propice à une synthèse méthodologique ». In Collet Laurent et Wilhelm Carsten (Dirs.). *Numérique, éducation et apprentissage. Enjeux communicationnels*. Paris : L'Harmattan. p.29-42.

Notes

1. La littérature numérique voit le jour en 1952. Un an plus tard, Boris Vian pose avec Gustave le robot. Une belle illustration de sa nouvelle futuriste *La peur des modernes*, dans laquelle il popularise le mythe du "robot-poète". Exposition "Présence du Futur" (1953).
2. Paul Fournel est un éminent membre de l'OULIPO (Ouvroir de Littérature Potentielle, association fondée en 1960 par Raymond Queneau et le mathématicien François le Lionnais, pour réfléchir autour de la notion de littérature « sous contrainte » et auteur d'un roman intitulé *La liseuse*.
3. Ici, il faut prendre le terme « dispositif » au sens de Giorgio Agamben. Selon Agamben, le dispositif est « tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants », in Giorgio Agamben, *Qu'est-ce que le dispositif*, Paris, Payot/Rivages poche, 2007, p.31.
4. www.publie.net
5. Marie Lebert, « Une courte histoire de l'ebook » [archive] [PDF], sur www.etudes-francaises.net, Études françaises de l'Université de Toronto, 2009 (consulté le 21 février 2017) : « Chose souvent passée sous silence, Michael Hart est le véritable inventeur de l'e-book. Si on considère l'e-book dans son sens étymologique, à savoir un livre numérisé pour diffusion sous forme de fichier électronique, celui-ci aurait bientôt quarante ans et serait né avec le projet Gutenberg en juillet 1971. », p. 11.
6. Ce terme est officiellement recommandé en France dans le JORF du 4 avril 2012. La République française, « Vocabulaire de l'édition et du livre (liste de termes, expressions et définitions adaptés) », [archive], n°0081, sur legifrance.gov.fr, Journal officiel de la République française, 4 avril 2012 (consulté le 201 février 2017), p.6130.